

APPEL URGENT N°001

Concerne : Détention prolongée et acharnement contre trois membres de l'ONGDH « Génération Lettre des Treize Parlementaires (GLTP/ONGDH) » à la Prison Centrale de Makala.

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) est vivement préoccupée par la détention prolongée et l'acharnement contre messieurs Raphaël Mutandila Ngalula, Gautier Madika Matungulu et Désiré Makonko Mbuila alias Lumumba, tous membres de l'ONGDH « Génération Lettre des Treize Parlementaires (GLTP/ONGDH) », basée à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDCongo), incarcérés à la Prison Centrale de Makala (PCM), pavillon 7A.

Description des faits

La VSV est saisie de l'enlèvement depuis vendredi 27 juin 2014 vers 19 heures, de trois (3) membres de la GLTP/ONGDH, sur la Place des Artistes au Rond-point Victoire, commune de Kalamu par des policiers du commissariat de la Police Nationale Congolaise (PNC) à Kinshasa/Kalamu, district de la Funa qui les ont acheminés directement au cachot.

En effet, les victimes venaient de déclencher une grève de la faim dont la durée était prévue du 27 juin au 04 juillet 2014, à l'endroit susévoqué.

Un jour après leur enlèvement, soit samedi 28 juin 2014, les trois (3) co-détenus sont conduits successivement au cachot du Commissariat Provincial de la PNC (ex IPKN) et lundi 07 juillet 2014, ils sont acheminés au cachot de la Direction Générale des Renseignements et Services Spéciaux (DGRS). Mardi 08 juillet 2014, les victimes sont de nouveau déplacées vers le cachot du Parquet de Grande Instance de Kinshasa/Gombe avant leur transfert jeudi 10 du même mois, à la Prison Centrale de Makala (PCM), pavillon 7A où ils continuent d'observer la grève de la faim, en dépit des appels du Procureur de la République les invitant à manger, en échange de leur libération.

.../...

Il leur est reproché l'incitation à la désobéissance à la loi et trouble à l'ordre public.

Mardi 15 juillet 2014, les trois membres de la GLTP ont comparu pour la première fois devant la chambre du conseil. N'ayant pas d'avocats, ils ont refusé de parler.

L'enlèvement des messieurs Raphaël Mukandila Ngalula, Gautier Madika Matungulu et Désiré Makonko Mbuila est consécutif à l'observation de la grève de la faim dans le but de collecter des signatures pour une pétition relative aux revendications d'ordre socio-économique dont entre autres : "Oui à la tension salariale de 1 à 10, entre le huissier et le Président de la République ; Oui au versement régulier des crédits de fonctionnement et d'investissement des services de l'Etat.

Toutes les démarches effectuées par les membres et proches des victimes pour leur libération se révèlent vaines depuis lors.

Il sied de vous rappeler que M. Raphaël Mukandila avait déjà été l'objet d'arrestation et de détention aux cachots de l'ex IPKIN et de l'Agence Nationale de Renseignements (ANR), lors de précédentes grèves de la faim organisées par la GLTP du 28 juin au 05 juillet 2013 et du 26 juillet au 02 août 2013.

Eu égard à ce qui précède, la VSV vous recommande de faire pression sur les autorités rdcongolaises notamment les autorités politiques et judiciaires, en vue d'obtenir la libération immédiate et sans condition de trois victimes, garantir leur sécurité et leur intégrité physique.

Intervention à adresser :

- Président de la République M. Joseph Kabila, Palais de la Nation, Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo, E-mail : upp@ic.cd; pp@presidentrdc.cd
Fax : +243 88 02 120, B.P. 201 Kin 1 ;
- Primature, Hôtel du Gouvernement, Avenue : Roi Baudouin n°5, commune de la Gombe,
Tél. +243 99 80 37 113/+243 15 030 400/+243 81 55 55 667
E-mail : contact@primature.cd, primaturerdc@yahoo.fr;
cabinet@primature.cd
Fax : 243 81 55 55 58, B.P. 8931 Kin1

- Ministère de la justice et droits humains,
E-mail : min-droitshumains@yahoo.fr, minijustdh@gmail.com;
B.P. 3137, Kin/Gombe,
Fax : +243 8805521 ;
- Secrétariat général des droits humains,
E-mail : sgdroitshumain@yahoo.fr;
- Vice-Ministre des droits Humains,
E-mail : sakinaselemani@yahoo.fr;
- Parquet Général de la République, M. Le Procureur Général de la République,
• Email : pgr_rdc@yahoo.fr, pgr_rdcongo15@yahoo.com
B.P. 7016 Kin1 ;
- Agence Nationale des Renseignements (ANR), M. L'Administrateur Général, Tél. +243 99 81 10 427/+243 81 730 41 66/+243 81 24 31 190 ;
- Administrateur Principal de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR), Tél. +243 81 88 88 268 ;
- Auditorat Général des Forces Armées de la RDC,
E-mail : auditgeneralrdc@yahoo.fr,
auditgeneralfardc@gmail.com
- Mission permanente de la République Démocratique du Congo auprès des Nations Unies, Avenue de Budé 18, 1202 Genève, suisse, E-mail : missionrdc@bluewin.ch, fax : +41 22 740 16 82 ;
- Délégation de l'Union Européenne
E-mail : delegation-dem-rep-of-congo@cec.EU;int .
- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières
E-mail : mininterieur@yahoo.fr.

Fait à Kinshasa, le 24 juillet 2014.

**LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME
(VSV)**